

## AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

**Le 16 janvier 2018 de 17 h 30 à 19 h**  
**Siège social de Toronto**

M. François Guérin, conseiller scolaire, CSViamonde  
M<sup>me</sup> Julie Goulet, représentante du Centre francophone de Toronto  
M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire  
au Hamilton Health Sciences Centre  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde  
M. Yvon Rochefort, conseiller scolaire, CSViamonde  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Austime Ontario-Metro Toronto Chapter

Vous êtes par la présente convoqué à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**  
Date : **Le 16 janvier 2018**  
Heure : **de 17 h 30 à 19 h**  
Lieu : **Siège social de Toronto**  
**116, Cornelius Parkway**  
**Toronto, ON M6L 2K5**

***Le numéro de téléphone à appeler***  
***en cas d'urgence ou de retard le jour même de la réunion :***

***(416) 523-2005***



**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 16 janvier 2018, de 17 h 30 à 19 h 30  
Siège social - 116, Cornelius Parkway, Toronto**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre no. 4 – de 17 h 30 à 18 h 15**

1. Appel des membres

Affaires courantes :

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Déclaration de conflit d'intérêts

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2017

1.4 Questions découlant du procès-verbal du 14 novembre 2017

2. Élection des coprésidences du comité

3. Résultats de l'OQRE 2017 pour les élèves avec des besoins particuliers

4. Aperçu de l'éducation de l'enfance en difficulté – automne 2017

5. Changement et mise en candidature d'un membre et d'un membre suppléant au CCED : La Clé d'la Baie

6. Évaluation de la réunion – tour de table

7. Date de la prochaine réunion no. 6 – Mardi 27 février 2018 à 17h30

8. Levée de la réunion

## ORDRE DU JOUR

### Rencontre no. 5 – de 18 h 30 à 19 h30

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. Coordination et prestation intégrée des services de réadaptation : mise à jour
4. Familles militaires, une ressource de sensibilisation pour les membres du personnel dans les écoles
5. Ressources humaines :
  - Rapport verbal
  - Consultante en autisme
  - Travailleur social
  - Psychomètre
6. Correspondance :
7. Évaluation de la réunion – Tour de table
8. Date de la prochaine réunion no. 7 – Mardi 27 février 2018 à 18h30
9. Levée de la réunion

**RENCONTRE NO 4**  
**POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

NON ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ  
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le 14 novembre 2017

**Le comité tient une réunion le 14 novembre 2017 de 17 h 45 à 18 h 45 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto.**

**Membres présents :**

**dans la salle du Conseil :**

M. François Guérin, vice-président du CSViamonde (**coprésident du comité**)  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde  
M. Yvon Rochefort, membre du Conseil, CSViamonde

**Par audioconférence :**

M<sup>me</sup> Kosita Musabye, représentante du Programme de soutien en milieu scolaire au Hamilton Health Sciences  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

**Membre absente :**

M<sup>me</sup> Julie Goulet, membre suppléante, représentant le Centre francophone de Toronto

**Observatrice :**

M<sup>me</sup> Delia Smith du Centre francophone de Toronto

**Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Denyse Berecz, directrice des projets spéciaux et appui en EED (**par vidéo**)  
M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Jacqueline Levasseur, directrice des services aux élèves  
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances du Conseil

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Le coprésident du comité, conseiller Guérin, profite de la semaine-thème Viamonde «On vous dit merci» pour reconnaître et remercier les organismes partenaires de leur intérêt et appui aux élèves en particulier les membres qui

# **RENCONTRE NO 4**

## **POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 14 novembre 2017

les représentent au CCED de leur implication et dévouement à titre de bénévoles au sein du CCED.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Robert, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé avec l'ajout du point «Représentation du Centre francophone au sein du CCED».*

L'ordre du jour est ensuite adopté tel que modifié.

### **3. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2017**

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

*QUE le procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2017 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

### **4. PRÉSENTATIONS :**

#### **4.1 PROGRAMME DE SANTÉ MENTALE POUR LES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES – LONDON : PARTENARIAT D'INTERVENTIONS COMMUNAUTAIRES EN MILIEU SCOLAIRE (SCIP)**

M<sup>me</sup> Laura Thibodeau présente aux membres le programme de santé mentale offert aux élèves des écoles élémentaires de la région de London en donnant en premier lieu, un aperçu des services offerts par l'organisme «School Community Intervention Partnership (SCIP) et sa contribution aux écoles de langue française dans la région de London. Puis, elle souligne la clientèle avec laquelle l'organisme travaille tout en expliquant le processus établi, les étapes à suivre pour la gestion des

# **RENCONTRE NO 4**

## **POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 14 novembre 2017

cas ainsi que les avantages liés à la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

Après la période de questions et réponses, conseillère Robert, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

*QUE la présentation de Mme Laura Thibodeau sur le programme de santé mentale pour les élèves dans les écoles élémentaires de London soit reçue.*

La motion est adoptée.

#### **4.2 DONNÉES SUR LES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION POUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Les membres du comité prennent connaissance du rapport de l'administration faisant état des données sur les élèves bénéficiant de la subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté.

À la suite des échanges de vues sur la question, conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE le rapport en date du 14 novembre 2017 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.*

La motion est adoptée.

#### **5. REPRÉSENTATION DU CENTRE FRANCOPHONE AU CCED – MISE EN CANDIDATURE**

M. Laverdière informe les membres des changements du Centre francophone de Toronto par rapport à leur représentation au CCED.

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

*QUE le CCED recommande au Conseil l'approbation de la mise en candidature de M<sup>me</sup> Julie Goulet à titre de membre représentant le Centre francophone de Toronto en remplacement de M. Liénaux ainsi que la mise en*

# **RENCONTRE NO 4**

## **POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 14 novembre 2017

*candidature de M<sup>me</sup> Delia Smith à titre de membre suppléant pour M<sup>me</sup> Goulet.*

La motion est adoptée.

### **6. CORRESPONDANCE**

Après avoir pris connaissance de la correspondance suivante :

- a) La lettre de démission de Mme Françoise Pelletier comme représentante du CCED.
- b) La note de service émanant du ministère de l'Éducation ayant pour objet le transfert de gouvernance du Centre Jules-Léger.

Conseiller Rochefort, appuyé par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE la correspondance ci-dessus mentionnée soit reçue.*

La motion est adoptée.

### **7. ÉVALUATION DE LA RÉUNION – TOUR DE TABLE**

Pendant le tour de table, les membres ont indiqué leur satisfaction de la réunion.

Puis, M. Laverdière suggère l'idée de revoir le format de la tenue des réunions du CCED et de suivre le modèle du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, lequel regroupe deux rencontres mensuelles en une soirée.

À la suite des échanges de vues à ce sujet, il est convenu que M. Laverdière enverra un courriel aux membres afin de les informer du processus qui sera mis à l'essai et qui sera évalué par la suite.

### **8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 16 janvier 2018 de 17 h 30 à 19 h au siège social de Toronto. L'audioconférence est toujours disponible pour les membres qui sont à l'extérieur de Toronto et aussi pour ceux de Toronto qui ne peuvent pas toujours se rendre au siège social.

**RENCONTRE NO 4**  
**POINT NO 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté – Le 14 novembre 2017

**9. LEVÉE DE LA RÉUNION**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par conseillère Robert, propose la levée de la réunion. La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim**

**Le président du comité,**

**Michel Laverdière**

**François Guérin**



# **RENCONTRE NO 4** **POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 16 janvier 2018

## **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

### **Objet : Résultats de l'OQRE – EED**

---

Chaque année scolaire, les élèves du Conseil scolaire Viamonde participent aux évaluations provinciales préparées par l'OQRE. Ces tests provinciaux évaluent les compétences des élèves en littératie (lecture et écriture) et en mathématiques à trois étapes clés de leur éducation.

En 3<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année, les tests vérifient les compétences acquises en lecture, écriture et mathématiques. En 9<sup>e</sup> année, on mesure les compétences acquises en mathématiques. Puis, en 10<sup>e</sup> année, le test de compétences linguistiques vérifie si les élèves ont atteint ou non la norme minimale en littératie dans toutes les matières jusqu'à la fin de la 9<sup>e</sup> année. La réussite de ce test est une des conditions à remplir pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario.

Vous trouverez ci-joint les résultats pour les élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) et les élèves ayant bénéficié d'adaptations (p. ex. l'utilisation d'un ordinateur).

À la lumière de ces résultats, on constate que les mathématiques demeurent un défi pour l'ensemble des élèves bénéficiant des programmes et services en EED de la province. Ainsi, dans le cadre de la Stratégie renouvelée en mathématiques, le Ministère a proposé deux journées (novembre et avril) pour accroître les connaissances et l'expertise pédagogique des représentantes et représentants du milieu de l'éducation de l'enfance en difficulté en mathématique.

Dre Geneviève Lessard, professeure et chercheuse en adaptation scolaire à l'Université du Québec en Outaouais, appuie les rencontres. Mme Lessard s'intéresse aux mécanismes de construction des difficultés d'apprentissage et aux leviers permettant leur transformation. Ses recherches s'inscrivent dans une approche écocollaborative et ont amené Mme Lessard à participer à plusieurs enquêtes collaboratives en résolution de problème, en pensée algébrique et en apprentissage par le jeu.

Le Conseil participe à ce premier réseautage et le personnel enseignant explore les activités proposées avec les élèves dans le cadre de cet accompagnement par le Ministère.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé « Résultats de l'OQRE - EED » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

p. j. (1)

# RENCONTRE NO 4 POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR

## Conseil scolaire Viamonde 2017 - Résultats des élèves ayant des besoins particuliers (excluant les élèves surdoués) et des élèves ayant bénéficié d'adaptations

Ces résultats montrent la performance des élèves ayant bénéficié d'adaptations selon un plan d'enseignement individualisé (PEI) avec ou sans identification par un Comité d'identification, de placement ou de révision (CIPR). Ils font état de toutes les anomalies, à l'exception des élèves surdoués, comme indiqué ci-dessous :

- Comportement
- Cécité/basse vision
- Anomalies multiples
- Troubles du langage
- Troubles du spectre autistique
- Déficience intellectuelle légère
- Handicap physique
- Troubles d'apprentissage
- Surdit /surdit  partielle
- Handicap de d veloppement
- Troubles de la parole

### 3<sup>e</sup> ann e – R sultats des  l ves

Ann�e		Province		Conseil	
		Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2015-2016	Lecture	1 455	53%	109	45%
	�criture		63%		52%
	Maths		47%		39%
2016-2017	Lecture	1 615	57%	123	58%
	�criture		62%		53%
	Maths		50%		47%

La province comme le conseil ont une augmentation des  l ves EED qui participent aux tests provinciaux. Les r sultats du conseil demeurent sous la province.

### 6<sup>e</sup> ann e – R sultats des  l ves

Ann�e		Province		Conseil	
		Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'�l�ves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2015-2016	Lecture	1 534	71%	117	64%
	�criture		57%		52%
	Maths		58%		56%
2016-2017	Lecture	1 608	74%	137	74%
	�criture		57%		53%
	Maths		55%		49%

# **RENCONTRE NO 4**

## **POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR**

La province comme le conseil ont une augmentation des élèves EED qui participent aux tests provinciaux. Les résultats du conseil demeurent sous la province.

### **TPM – Mathématiques 9<sup>e</sup> année – Résultats des élèves du cours appliqué**

Année	Province		Conseil	
	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2015-2016	628	44%	36	25%
2016-2017	637	39%	33	31%

En 2016-2017, le Conseil avait moins d'élèves ayant des besoins particuliers participant aux tests. Un plus grand nombre d'élèves a atteint ou dépassé la norme provinciale.

### **TPM – Mathématiques 9<sup>e</sup> année – Résultats des élèves du cours théorique**

Année	Province		Conseil	
	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4	Nombre d'élèves	Qui ont atteint les niveaux 3 et 4
2015-2016	410	75%	24	62%
2016-2017	453	73%	36	62%

En 2016-2017, le Conseil avait plus d'élèves avec un PEI dans le cours théorique en mathématiques. Le pourcentage d'élèves ayant atteint ou dépassé la norme provinciale est demeuré stable.

### **TPCL – Test de compétences linguistiques 10<sup>e</sup> année – Résultats des élèves admissibles pour la première fois**

Année	Province		Conseil	
	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves ayant participé pleinement	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves ayant participé pleinement
2015-2016	1078	81%	46	78%
2016-2017	1192	86%	71	89%

En 2016-2017, le Conseil connaît un plus grand nombre d'élèves admissibles pour la première fois et un plus grand pourcentage de jeunes participant pleinement au TPCL.

# **RENCONTRE NO 4** **POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR**



Le 16 janvier 2018

## **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet :** Aperçu sur l'éducation de l'enfance en difficulté – automne 2017

---

Le ministère de l'Éducation rencontre deux fois par année les responsables de l'enfance en difficulté des conseils scolaires afin de les informer du progrès des initiatives et des nouveautés. Veuillez recevoir l'aperçu sur l'éducation de l'enfance en difficulté de l'automne 2017.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé « Aperçu sur l'éducation de l'enfance en difficulté – automne 2017 » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

P.j. (1)

accompagner chaque enfant  
appuyer chaque élève

Un aperçu sur  
l'éducation de l'enfance en difficulté

Novembre 2017

# **Financement de la subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté pour 2017-2018 (SEED)**

## **Appui aux conseils scolaires de langue française**

- La SEED ne peut être utilisée que pour financer des programmes, des services et de l'équipement d'éducation de l'enfance en difficulté. L'allocation du SEED devrait atteindre environ 2,856 milliards de dollars en 2017-2018. Cela représente une augmentation d'environ:
  - 69,2 millions de dollars ou 2,5 pour cent par rapport à 2016-2017
  - 359,6 millions de dollars ou 14,4 pour cent depuis 2012-2013
  - 1,23 milliards de dollars ou 75,8 pour cent depuis 2002-2003
- Au sein du SEED, le Ministère a créé un certain nombre d'allocations pour bénéficier les conseils scolaires de langue française
  - a) 11 millions de dollars vers le nouveau redressement pour les conseils scolaires de langue française, afin de reconnaître leurs défis particuliers (**nouveau 2017-2018**).
    - Cet investissement se veut une reconnaissance des défis particuliers auxquels les conseils scolaires représentant une minorité linguistique, sont confrontés, pour appuyer des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.
  - b) L'allocation DVBEED destinés au redressement pour les conseils éloignés et ruraux, inclus tous les 12 conseils scolaires de langue française (**augmentation du financement par 4 millions de dollars en 2017-2018**)
    - Cet investissement se veut une reconnaissance des défis particuliers auxquels les conseils scolaires de régions éloignées ou rurales, sont confrontés pour appuyer des élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.
  - c) L'allocation de base au titre du volet Besoins élevés pour la collaboration et l'intégration appuie les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation. Chaque conseil scolaire bénéficie de cette allocation de 450,000\$.

**RENCONTRE NO 4**  
**POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR**

# Subventions pour d'autres programmes d'enseignement (Subventions APE)

En 2017-2018, le Ministère investira des fonds ciblés (APE), pour appuyer les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation, notamment;

- Mesures de soutien et de formations en autisme (3 millions de dollars)
- Formation en ligne avec le Geneva Centre for Autism (1 million de dollars)
- Mise en œuvre du financement ponctuel, pour appuyer les élèves touchés par les changements apportés aux services en matière d'autisme ( 39 millions pendant 2016-2017 et 2017-2018)
- Un financement envers la Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques (1,5 millions de dollars)
  - On continuera à mettre l'accent sur l'apprentissage des mathématiques pour les élèves ayant un trouble d'apprentissage.
- Financement envers le Bien-être: Écoles sécuritaires et tolérantes, écoles saines et santé mentale à l'école (1,4 millions de dollars du total de 6,4 millions de dollars)
- Un financement continu envers l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles (1 million de dollars);
- Un financement pour l'Initiative de soutien aux élèves du Nord (7 millions – **nouvel investissement** à la prochaine diapositive)

# **L'Initiative de soutien aux élèves du Nord**

## **Subventions pour d'autres programmes d'enseignement (Subventions APE)**

- En 2017-2018, le Ministère investira sept millions de dollars au titre de la Subvention pour d'autres programmes d'enseignement (APE), pour les besoins de l'Initiative de soutien aux élèves du Nord, le but étant de fournir de manière collaborative, des soutiens novateurs, efficaces et opportuns aux élèves en difficulté des conseils scolaires du Nord.
- Le financement pour l'ISEN sera versé à trois coopératives, l'une comptant les six conseils scolaires de langue française dans le Nord de l'Ontario
- Le financement pour les six conseils scolaires de langue française du Nord (2,5 millions de dollars)
- L'allocation du financement et le cadre de reddition de compte pour l'ISEN, sera élaboré conjointement entre le Ministère et les conseils scolaires, le but étant de fournir un accès équitable aux services et à l'amélioration du rendement pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation.



# RENCONTRE NO 4 POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR

## La Stratégie ontarienne pour les services en matière de besoins particuliers

### Mise à jour

- Le 1<sup>er</sup> septembre 2017, le SMA a envoyé au secteur de l'éducation et à celui des services de réadaptation des enfants, une note de service qui précisait l'approche qui sera adoptée, pour mettre en œuvre la prestation intégrée des services de réadaptation. Voici les détails de la note de service :
  - transfert des contrats des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) aux centres de traitement pour enfants (CTE) dans le cas des élèves ayant besoin de services d'ergothérapie, de physiothérapie et d'orthophonie dans les écoles financées par les fonds publics. Cette transition se déroulera au cours des prochains mois, le transfert des modalités et des conditions de ces services aux CTE devant avoir lieu le 1<sup>er</sup> avril 2018 pour une période provisoire d'un an;
  - si les conseils scolaires de district offrent à l'heure actuelle ces services de réadaptation, ces derniers resteront en place;
  - les comités directeurs sur la prestation intégrée des services de réadaptation cesseront de se rencontrer pour élaborer les propositions finales;
  - les ministères de l'Éducation et des Services à l'enfance et à la jeunesse établiront un Groupe consultatif provincial (GCP) composé de représentants du secteur de l'éducation et autres groupes d'intervenants communautaires, qui donnera des conseils au gouvernement sur des questions clés, liées à la mise en œuvre de la prestation intégrée des services de réadaptation, dont :
    - les éléments portant sur la réadaptation dans la *Note n° 81 : Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire*;
    - la mise en œuvre des services de réadaptation dans le secteur de l'éducation et le secteur communautaire selon un modèle de prestation de services à plusieurs niveaux;
    - des suggestions sur l'utilisation de la technologie pour le partage de l'information et la production de rapports entre les secteurs et;
    - des avis sur les mesures de financement et de responsabilisation.

### Prochaines étapes

- Les ministères sont en train d'établir le GCP et tiendront leur première réunion en décembre 2017.
- Les observations et les commentaires du GCP orienteront les décisions provinciales quant à la mise en œuvre de la prestation intégrée des services de réadaptation, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un modèle de prestation de services à plusieurs niveaux, axé sur la famille en milieu scolaire et communautaire.

# Appuyer les élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA)

- À l'heure actuelle, le système scolaire public de l'Ontario soutient plus de 20 000 élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA), comme l'ont rapporté les conseils scolaires en 2014-2015. À titre comparatif, un peu plus de 5 000 élèves atteints de TSA ont reçu du soutien en 2002-2003.
- Au cours de la dernière décennie, le ministère de l'Éducation a mis en place plusieurs initiatives visant à améliorer les possibilités en matière d'éducation pour les élèves atteints de TSA, notamment : la mise en œuvre de la PPN n° 140, des fonds pour embaucher des spécialistes de l'ACA dans le cadre du volet Expertise comportementale, la mise en place de *Connexions pour les élèves* et une subvention annuelle pour donner des cours de formation sur l'ACA au personnel enseignant et à d'autres éducatrices et éducateurs qui s'occupent d'élèves atteints de TSA.
- Le ministère de l'Éducation poursuit son partenariat avec Geneva Centre for Autism, afin d'offrir des possibilités de formation en ligne et en personne aux éducatrices et éducateurs.
- Depuis 2006, le ministère de l'Éducation a investi 120 millions de dollars au moyen d'un financement ciblé hors des Subventions pour les besoins des élèves (SBE), afin de renforcer la capacité des conseils scolaires et d'améliorer le milieu d'apprentissage des élèves atteints de TSA.
- Afin de soutenir les conseils scolaires dans la transition vers le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme, le Ministère a accordé un financement ponctuel de 39 millions de dollars à :
  - satisfaire la demande croissante des équipes de transition de *Connexions pour les élèves* ;
  - avoir une équipe de soutien à l'école qui aide tous les élèves touchés par les changements apportés aux services en matière d'autisme ;
  - soutenir les programmes de perfectionnement des compétences après l'école.
- Le ministère de l'Éducation travaille en étroite collaboration avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) pendant la conception et la mise en œuvre du POSA.

# Projet pilote visant à améliorer les soutiens offerts aux écoles pour les élèves atteints de TSA

- Comme annoncé le 25 octobre 2017, le ministère de l'Éducation et le MSEJ, mettent en œuvre un projet pilote pour améliorer les soutiens offerts aux écoles pour les élèves atteints de TSA.
- Le projet pilote, qui se déroulera pendant l'année scolaire 2017-2018, repose sur deux approches :
  - **Formation ciblée des aides-enseignantes et aides-enseignants (AE)**
    - Investissement dans un module de formation ciblée en ligne de 40 heures pour les AE conçu par des Board Certified Behaviour Analysts (BCBA), personnes qui ont obtenu une certification en analyse du comportement, et basé sur la « Registered Behaviour Technician (RBT) Task List » (liste des tâches du technicien comportemental agréé) du Behaviour Analyst Certification Board (BACB).
  - **Locaux désignés pour les services en matière d'autisme**
    - Cette approche permettra d'étudier la mise à disposition de locaux désignés dans un certain nombre d'écoles pour les praticiennes et praticiens de l'ACA venant de l'extérieur, afin qu'ils puissent offrir des services directs aux élèves atteints de TSA.
    - Les praticiennes et praticiens de l'ACA venant de l'extérieur comprennent celles et ceux des neuf organismes du Programme ontarien des services en matière d'autisme du MSEJ, celles et ceux subventionnés dans le cadre de l'option de financement direct du MSEJ et celles et ceux issus du secteur privé.
- Au total, 18 conseils scolaires ont accepté de participer au projet pilote; 11 conseils scolaires pilotes mettront en œuvre les deux approches tandis que les sept autres ne mettront en place que la formation pour les AE.
- Les 18 conseils scolaires pilotes reçoivent des fonds pour embaucher un spécialiste de l'ACA supplémentaire, détenant une certification en analyse du comportement ou des qualifications équivalentes. Ce spécialiste aidera les élèves atteints de TSA et les équipes-écoles, y compris le personnel enseignant et les AE, à se dévouer à la mise en œuvre du projet pilote, en vue d'améliorer les soutiens offerts aux élèves atteints de TSA.
- Le Ministère a retenu les services d'un chercheur externe qui évaluera la mise en œuvre du projet pilote. Les constatations du chercheur ainsi que les commentaires des conseils scolaires et de l'équipe consultative provinciale, serviront à déterminer les orientations futures.

## Soutenir les enfants et les élèves ayant des affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et épilepsie) dans les écoles

- La NPP n° 161 a été publiée le 24 octobre et devra être mise en œuvre par les conseils scolaires d'ici septembre 2018.
  - La NPP s'appuie sur les politiques actuelles des conseils scolaires (y compris celles qui respectent les exigences de la *Loi Sabrina* et de la *Loi Ryan*), pour veiller à ce que les élèves ayant des affections médicales prédominantes reçoivent les soutiens dont ils ont besoin, y compris un plan de soins.
  - Des ressources pour les conseils scolaires ont été élaborées en collaboration avec divers partenaires de l'éducation et de la santé. Elles sont disponibles sur les sites Web du [ministère de l'Éducation](#) et [Communauté d'apprentissage Ontario](#).
  - La NPP a été publiée sous forme d'ébauche et la copie finale devra paraître à l'hiver 2018.
- La NPP est la première étape vers une approche globale de soutien pour les élèves ayant des affections médicales. Le Ministère continuera de collaborer avec des partenaires de l'éducation et de la santé pour mettre au point la présente approche.



Le 16 janvier 2018

**AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet : Changement de représentation de La Clé d'la Baie et mise en candidature d'un membre et d'un membre suppléant au CCED**

---

Selon le Règlement 464/97 sur les comités consultatifs de l'enfance en difficulté, chaque conseil scolaire de district doit créer un comité consultatif de l'enfance en difficulté. Ce comité est formé, entre autres, d'un représentant de chacune des associations locales qui exerce ses activités sur le plan local dans le territoire de compétence du conseil, qui est mis en candidature par l'association locale et nommé par le conseil.

Comme Mme Josée Boulianne a quitté La Clé d'la Baie, M. Wadih Beheit la remplacera à titre de représentant de La Clé d'la Baie, puis Mme Brianne Whiteside agira comme membre suppléante. La Clé d'la Baie a soumis les deux candidatures afin de participer au CCED.

M. Beheit et Mme Whiteside satisfont les conditions requises pour être mis en candidature et nommés comme membres du CCED du Conseil. Ces personnes sont habilitées à voter lors de l'élection des membres du Conseil et résident dans le territoire du Conseil.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé « *Changement et mise en candidature d'un membre et d'un membre suppléant au CCED* » soit reçu.

**QUE** le CCED recommande au Conseil la nomination de :

- M Beheit à titre de membre représentant La Clé d'la Baie en remplacement de Mme Boulianne.
- Mme Whiteside à titre de membre suppléante.

**Préparé par :**

Le surintendant de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière



Le 16 janvier 2018

**AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet : Coordination et prestation intégrée des services de réadaptation**

---

À titre de mise en contexte, je vous partage la note de service du 1<sup>er</sup> septembre dernier provenant de quatre ministères liés à la Stratégie ontarienne pour les services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins particuliers.

Le Conseil scolaire Viamonde compte 21 tables sur 34 tables régionales pour la coordination et la prestation intégrée des services de réadaptation sur l'étendue de son territoire. Nous sommes actifs à 13 tables correspondant à la présence de nos écoles qui desservent près de 12 000 élèves.

Les rencontres au niveau de la coordination des services se sont poursuivies à l'automne. Nous sommes à mettre en place une gestion centrale des demandes effectuées par les écoles auprès des agences.

Le groupe consultatif provincial pour la prestation intégrée des services de réadaptation a été mis sur pied par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) et le ministère de l'Éducation (EDU). Il a tenu sa première réunion le 14 décembre 2017.

Les membres du groupe consultatif provincial se sont rencontrés, ont échangé de l'information, ont discuté de l'étendue des travaux du groupe consultatif, et ont assisté à une présentation sur la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers et la prestation intégrée des services de réadaptation.

Environ 40 membres représentant les personnes ayant une expertise clinique, les partenaires du secteur et les intervenants en matière d'éducation étaient présents. Voir la liste ci-dessous de tous les membres du groupe consultatif provincial.

Le mot d'ouverture des sous-ministres adjoints (EDU et MSEJ) pour la réunion de l'après-midi mettait l'accent sur l'importance de placer les enfants et leurs familles au cœur des travaux du groupe consultatif provincial.

Les membres du groupe consultatif provincial ont discuté des principaux enjeux et défis cernés par les comités directeurs au cours du processus d'élaboration des propositions en matière de PISR. On remarque pour les francophones que :

- Les comités directeurs des tables régionales ont identifié les défis de la prestation de services en français en raison de la pénurie de fournisseurs de services de réadaptation francophones.
- Les conseils scolaires francophones couvrent plusieurs régions administratives de services, particulièrement en ce qui a trait au financement et aux ressources humaines nécessaires pour participer à plusieurs tables régionales et pour assurer une prestation uniforme de services dans les régions géographiques de chaque conseil scolaire.

# **RENCONTRE NO 5** **POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR**

## **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé « Coordination et prestation intégrée des services de réadaptation » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

p. j. (1)

## **Liste des membres au groupe consultatif provincial**

Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO)  
Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)  
Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO)  
Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGEFO)  
Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
Association of Chief Speech-Language Pathologists of Ontario District School Boards (ACSLP)  
Association of Professional Students Services Personnel (APSSP)  
Canadian Union of Public Employees (CUPE)  
Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)  
Conseil ontarien des directrices et des directeurs de l'éducation de langue française (CODELF)  
Council of Ontario Directors of Education (CODE)  
Education Workers Alliance of Ontario (EWAO)  
Elementary Teachers' Federation of Ontario (ETFO)  
Local Health Integration Network (LHIN) representative  
Home Care Ontario (HCO)  
Ontario Association of Children's Rehabilitation Services (OACRS)  
Ontario Association of Speech-Language Pathologists and Audiologists (OSLA)  
Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
Ontario Catholic Supervisory Officials' Association (OCSSOA)  
Ontario Community Support Association (OCSA)  
Ontario Council of Educational Workers (OCEW)  
Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)  
Ontario Physiotherapy Association (OPA)  
Ontario Principals' Council (OPC)  
Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Ontario Public Supervisory Officials' Association (OPSSOA)  
Ontario Secondary School Teachers' Federation (OSSTF)  
Ontario Society of Occupational Therapists (OSOT)  
Physicians of Ontario Neurodevelopmental Advocacy Network (PONDA)  
Preschool Speech and Language (PSL) Collaborative

**RENCONTRE NO 5**  
**POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR**



**Ministry of Children and Youth Services**

Assistant Deputy Minister  
Strategic Policy and Planning  
Division

56 Wellesley Street West, 14th  
Floor  
Toronto, ON M5S 2S3  
Telephone: (416) 327-9481  
Facsimile: (416) 314-1862

**Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse**

Sous-ministre adjoint  
Division des politiques et de la  
planification stratégiques

56, rue Wellesley Ouest, 14<sup>e</sup>  
étage  
Toronto (Ontario) M5S 2S3  
Téléphone : 416 327-9481  
Télécopieur : 416 314-1862

**Ministry of Education**

Assistant Deputy Minister  
French Language Teaching,  
Learning and Achievement  
Division

Mowat Block, 900 Bay Street,  
22nd Floor  
Toronto, ON M7A 1L2  
Telephone: (416) 325-2132  
Facsimile: (416)-327-1182

**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre adjoint  
Division de la réussite, de  
l'enseignement et de  
l'apprentissage en langue française

Édifice Mowat, 900, rue Bay, 22<sup>e</sup>  
étage  
Toronto (Ontario) M7A 1L2  
Téléphone : 416 325-2132  
Télécopieur : 416 327-1182

**Ministry of Education**

Assistant Deputy Minister  
Student Support and Field  
Services  
Division

900 Bay St, 22nd Floor  
Mowat Block, Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone: (416) 314-5788  
Facsimile: (416) 327-1182

**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux élèves  
et des services régionaux

900, rue Bay  
22<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
Queens Park  
Toronto (Ontario) M7A 1L2  
Téléphone : 416 314-5788  
Télécopieur : 416 327-1182

**Ministry of Health  
and Long-Term Care**

Assistant Deputy Minister  
Health System Accountability  
and Performance Division

80 Grosvenor Street, 5th Floor,  
Hepburn Block, Queen's Park  
Toronto ON M7A 1R3  
Telephone: (416) 212-1134  
Facsimile: (416) 212-1859

**Ministère de la Santé  
et des Soins de longue durée**

Sous-ministre adjoint  
Division de la responsabilisation et de  
la performance du système de santé

80, rue Grosvenor, 5<sup>e</sup> étage, édifice  
Hepburn, Queen's Park  
Toronto (Ontario) M7A 1R3  
Téléphone : 416 212-1134  
Télécopieur : 416 212-1859

**NOTE DE SERVICE  
DESTINATAIRES :**

Directions de l'éducation, conseils scolaires de district (CSD)  
Directrices générales et directeurs généraux des programmes de  
services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants  
d'âge préscolaire  
Directrices générales et directeurs généraux des centres de traitement  
pour enfants (CTE)  
Directrices générales et directeurs généraux des réseaux locaux  
d'intégration des services de santé (RLISS)  
Présidentes et présidents des comités directeurs pour la prestation  
intégrée des services de réadaptation

**DATE :**

1<sup>er</sup> septembre 2017

**EXPÉDITEURS :**

Martyn Beckett, SMA, Division du soutien aux élèves et des services  
régionaux, EDU  
Tim Hadwen, SMA, Division de la responsabilisation et de la  
performance du système de santé, MSSLD  
Darryl Sturtevant, SMA, Division des politiques et de la planification  
stratégiques, MSEJ  
Denys Giguère, SMA, Division de la réussite, de l'enseignement et de  
l'apprentissage en langue française, EDU

**OBJET :**

**Prestation intégrée des services de réadaptation – Prochaines  
étapes**

---

La présente vise à faire le point sur la prestation intégrée des services de réadaptation, une initiative clé de la Stratégie ontarienne pour les services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins particuliers (SSBP), ainsi qu'à vous donner un aperçu des prochaines étapes de sa mise en œuvre.



## RENCONTRE NO 5 POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR

- 2 -

Nous saisissons cette occasion pour remercier les comités directeurs, les organismes fournisseurs de services et les conseils scolaires de district (CSD) pour le travail d'élaboration de modèles de prestation intégrée de services de réadaptation qu'ils ont réalisé au cours des deux dernières années. Les comités directeurs ont relevé un certain nombre de problèmes et ont demandé à ce que des politiques et des directives provinciales soient élaborées. Étant donné la complexité de la transformation pour créer un réseau de prestation intégré des services de réadaptation, ainsi que notre volonté d'assurer un soutien sans faille aux familles, les ministères adopteront une approche mesurée et progressive pour élaborer et mettre en œuvre des politiques.

À la **phase un** de la mise en œuvre, les contrats actuels ou existants seront transférés des RLISS aux CTE qui assureront alors les services aux élèves ayant besoin de services d'orthophonie, ainsi que de services d'ergothérapie et de physiothérapie dans des écoles financées par des fonds publics. Les ministères collaboreront avec les RLISS, les fournisseurs de services et les CTE afin de soutenir la prestation de ces services de réadaptation aux écoles et de faciliter le transfert des contrats de fournisseur de services des RLISS aux CTE le 1<sup>er</sup> avril 2018. Les services d'ergothérapie, de physiothérapie et d'orthophonie assurés actuellement par des CSD se poursuivront.

Les ministères mettront sur pied un groupe consultatif provincial qui réunira notamment des cliniciennes expertes et cliniciens experts, des partenaires du secteur ainsi que des intervenantes et intervenants en matière d'éducation pour donner aux ministères des avis sur des enjeux importants tels que les points se rapportant à la réhabilitation dans la *Note 81 : Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire*, la mise en œuvre de services de réadaptation à l'échelle des secteurs de l'éducation et communautaires selon un modèle de prestation de services multiples, l'utilisation de techniques pour mettre en commun de l'information et produire des rapports, le financement et les mesures de reddition de comptes. D'autres renseignements sur le groupe consultatif provincial seront fournis sous peu.

Pour l'instant, les comités directeurs devraient cesser l'élaboration de propositions finales. Nous demandons que les CTE et les RLISS collaborent avec les fournisseurs de services actuels pour préparer le transfert des contrats de services des RLISS aux CTE, en vue de leur mise en œuvre le 1<sup>er</sup> avril 2018. Les ministères collaboreront étroitement avec les CTE et les RLISS pour veiller à une transition sans heurts pour les fournisseurs de services sous contrat touchés par le transfert des responsabilités contractuelles, ainsi que pour assurer la continuité du service pour les enfants et leurs familles qui reçoivent ou qui attendent de recevoir ces services. Les comités directeurs seront tenus au courant des derniers développements et apporteront du soutien à la transition au besoin.

La **phase deux** de la mise en œuvre découlera des avis formulés par le groupe consultatif provincial et des décisions prises par la province à la phase 1, et ce, en prenant en considération les différents états de préparation des collectivités et des secteurs des services afin de mettre en œuvre des services intégrés.

**RENCONTRE NO 5**  
**POINT NO 3 DE L'ORDRE DU JOUR**

- 3 -

**Prochaines étapes**

Nous croyons qu'avec votre participation, cette approche progressive fera en sorte que les principales améliorations apportées au système commencent à avoir un effet positif sur l'expérience de service des enfants et des jeunes ayant des besoins de réadaptation, et de leurs familles, pendant que nous continuons de collaborer pour préparer d'autres aspects du système en vue de la mise en œuvre de la prestation intégrée des services à l'échelle de la province.

Nous vous remercions de l'engagement et du leadership continuels dont vous faites preuve à l'égard de la présente initiative en faisant en sorte que la vision de notre province à l'égard des enfants et des jeunes ayant des besoins particuliers devienne réalité.



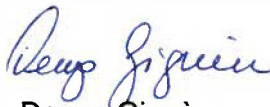
Martyn Beckett  
Sous-ministre adjoint  
EDU



Tim Hadwen  
Sous-ministre adjoint  
MSSLD



Darryl Sturtevant  
Sous-ministre adjoint  
MSEJ



Denys Giguère  
Sous-ministre adjoint  
EDU

- c. Denise Dwyer, SMA, Division de l'éducation autochtone et du bien-être, EDU
- Nadia Cornacchia, SMA, Division de la prestation des services, MSEJ
- Jennifer Morris, SMA, Division de l'élaboration des politiques et de la conception des programmes, MSEJ
- Taunya Paquette, directrice, Bureau de l'éducation autochtone, EDU
- Steven Reid, directeur, Direction des services régionaux, EDU



Le 16 janvier 2018

**AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Objet : Familles militaires**

---

À titre d'information, la direction de la gestion de l'éducation des enfants provenant de familles militaires à partager une nouvelle publication avec les conseils scolaires. L'objectif de cette ressource est de sensibiliser les membres du personnel dans les conseils scolaires à la complexité du profil de l'enfant militaire et d'expliquer les services disponibles, les indemnités et les droits aux bénéficiaires pour cette population unique. Les Forces armées canadiennes ont des programmes et des services qui sont conçus pour atténuer les effets négatifs potentiels sur la scolarité en raison des déplacements géographiques.

Sur ce dernier point, il est indiqué que les familles militaires se déplacent, en moyenne, trois fois plus souvent que les familles civiles. Le rapport de l'Ombudsman de 2013 intitulé « *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire* » rapporte que l'éducation est l'une des principales préoccupations des familles militaires en déplacement. Le fait que les enfants militaires doivent s'adapter constamment aux nouveaux programmes d'études serait en cause.

Nous avons partagé la ressource auprès de nos directions d'école qui ont une communauté militaire : London, Toronto et Borden. Une séance d'information pour le personnel est prévue à la base militaire pour le personnel des écoles environnantes.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 janvier 2018 intitulé « Familles militaires » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Michel Laverdière

p. j. (1)



# Les conseillers et les conseillères en milieu scolaire

TRAVAILLANT AUPRÈS DES

## familles des militaires et des vétérans

LES FAMILLES DES MILITAIRES ET DES VÉTÉRANS AU CANADA APPORTENT FIÈREMENT LEUR CONTRIBUTION SUR LE FRONT INTÉRIEUR ET REPRÉSENTENT « LA FORCE CONJOINTE ».



GRÂCE À LEURS PROGRAMMES COMPLETS D'ORIENTATION, DE DÉVELOPPEMENT ET DE COUNSELING PARTOUT AU CANADA, LES CONSEILLERS ET LES CONSEILLÈRES EN MILIEU SCOLAIRE APPUIENT ET SOUTIENNENT LES ÉTUDIANTS DES FAMILLES DE MILITAIRES ET DE VÉTÉRANS.

LA COLLECTIVITÉ MILITAIRE DÉFEND LES VALEURS, LES INTÉRÊTS ET LA SOUVERAINÉTÉ DU CANADA, AU PAYS ET À L'ÉTRANGER.

## LES FAMILLES DES MILITAIRES ET DES VÉTÉRANS

Diversifiées, fortes et résilientes, les familles des militaires et des vétérans au Canada suscitent beaucoup de fierté. Les membres de ces familles assument des responsabilités importantes dans leurs milieux de travail, leurs collectivités et pour leur pays, et y entretiennent des relations enrichissantes.

Comme toutes les autres familles, celles des militaires et des vétérans ont accès à toute une gamme de programmes et de services au sein de leur collectivité. Traditionnellement au Canada, les enfants et les jeunes des familles de militaires fréquentaient les écoles des bases et des escadres où ils vivaient. Cependant, au cours des dernières décennies, un nombre croissant de familles ont choisi de vivre à l'extérieur des bases, si bien que les écoles administrées par des militaires ont fermé leurs portes. Désormais, la plupart des enfants et des jeunes fréquentent des écoles de quartier partout au Canada. De nos jours, les enfants et les jeunes des familles de militaires et de vétérans se retrouvent dans toutes les collectivités au pays, d'un océan à l'autre, que ce soit en milieu urbain, en banlieue, en périphérie, en zone rurale, en régions éloignées ou isolées, ou dans les régions nordiques. Ils y fréquentent les écoles locales et participent à diverses activités avec leurs pairs, qui connaissent parfois peu et ne comprennent pas nécessairement la vie militaire.

Pour bien comprendre le mode de vie des familles des militaires et des vétérans, les professionnels et les praticiens en éducation et en counseling gagnent à parfaire leur littératie militaire. En étant mieux conscientisés et mieux renseignés, nous serons plus aptes à comprendre la réalité unique des familles des militaires et des vétérans, à cibler les forces et les difficultés inhérentes, à faciliter l'intégration, à fournir un meilleur encadrement en fonction des contextes d'apprentissage et à guider les étudiants vers la réussite.

En tant que conseillers\* en milieu scolaire, nous bénéficions d'un solide réseau au sein d'une communauté intégrée en constante évolution. Nos programmes d'orientation et de counseling visent à offrir un soutien à tous les profils d'étudiants au Canada. Au fil du développement et du cheminement des étudiants, nous sommes là pour favoriser et promouvoir leur bien-être, qui se traduit par leur épanouissement affectif, social, comportemental, éducatif et professionnel. Nous comprenons l'importance d'établir une relation de confiance et de soutien. Nous aidons les étudiants à se doter de stratégies et de mécanismes d'adaptation pour atténuer le stress et les contraintes au sein de leur famille, qui sont inhérents aux nombreux déplacements et aux nombreuses perturbations. Nous leur offrons des services empathiques et centrés sur le client, en vue de réduire le stress, de consolider les familles des militaires et des vétérans, et de renforcer leur niveau de résilience.

*\*L'emploi de la forme masculine pour désigner à la fois les conseillers et les conseillères en milieu scolaire dans les pages qui suivent découle d'une volonté d'alléger le texte.*

En tant que conseillers  
en milieu scolaire, nous  
bénéficions d'un solide  
réseau au sein d'une  
communauté intégrée  
en constante évolution.

85 %



Environ 85 % des  
familles des militaires et  
des vétérans habitent à  
l'extérieur d'une base et  
leurs enfants fréquentent  
des écoles de quartier.





## **LES ENFANTS ET LES JEUNES DES FAMILLES DE MILITAIRES ET DE VÉTÉRANS AU CANADA**

Les enfants et les jeunes des familles de militaires apprécient le fait d'avoir des amis un peu partout, de rencontrer de nouvelles personnes ayant des intérêts similaires, et de pouvoir mettre à profit leurs compétences, leurs aptitudes sportives et leurs intérêts divers au sein de nouvelles collectivités.

D'après les conseillers en milieu scolaire, les enfants et les jeunes des familles de militaires acquièrent souvent une bonne capacité d'adaptation et une grande résilience lorsqu'ils sont confrontés à une telle mobilité, qui suppose de découvrir différents lieux et diverses cultures. Malgré cet avantage, la vie militaire comporte aussi des facteurs de stress, à l'instar de tous les autres modes de vie. En tant que conseillers en milieu scolaire, nous offrons une approche axée sur les forces pour favoriser le bien-être, la santé mentale, le développement humain ou encore la réussite sociale, professionnelle et scolaire. Cette approche représente un atout important pour le succès des étudiants. Privilégier la littératie militaire parmi notre trousse de connaissances et de compétences professionnelles, et favoriser des liens plus étroits avec les éducateurs du système scolaire, c'est nous doter de moyens pour mieux soutenir, encourager et aider les jeunes des familles de militaires et de vétérans au quotidien, notamment lorsque l'un des parents est appelé en déploiement.



**462 000**

Au Canada, plus de  
462 000 enfants et jeunes  
vivent dans des familles de  
militaires et de vétérans.



## LA MOBILITÉ

Les besoins organisationnels et opérationnels des Forces armées canadiennes (FAC) exigent parfois des déménagements, qui sont de belles occasions d'apprentissage, mais risquent aussi de perturber l'année scolaire ou d'entraîner un changement d'école en milieu de semestre.

Les enfants et les jeunes des familles de militaires sont constamment confrontés à de nouveaux programmes et curriculums auxquels ils doivent s'adapter. Dans certains cas, ils doivent progresser plus rapidement dans un programme d'études; pour d'autres, il s'agit plutôt de prendre un semestre, voire une année supplémentaire pour intégrer les différences entre les programmes d'études. Si certains étudiants choisissent d'enrichir leur cheminement en choisissant un programme personnalisé, d'autres y recourent pour compenser les déficits découlant de ces transitions scolaires. Parfois, les enfants et les jeunes vivent une certaine démotivation lorsqu'ils doivent revoir des contenus qu'ils ont déjà assimilés.

Par ailleurs, la mobilité géographique risque d'affecter le cumul des crédits pour l'obtention d'un diplôme. Au-delà des exigences particulières d'un cours dans telle province ou tel territoire, il convient de toujours vérifier les équivalences et les correspondances entre les provinces, les territoires et les pays. Les crédits accordés à l'étudiant seront déterminés par son directeur de programme au sein de l'établissement d'enseignement. Dans ce domaine, la flexibilité et la bonne connaissance des multiples systèmes d'éducation sont des atouts.

23 %



23 % des familles des militaires rapportent avoir dû déménager plus de quatre fois en raison d'affectations militaires.

## S'ADAPTER AU CHANGEMENT

Les conseillers en milieu scolaire représentent une ressource précieuse pour les familles des militaires qui doivent s'adapter à un nouveau mode de vie au quotidien.

Les conseillers en milieu scolaire qui accompagnent les familles des militaires misent sur diverses compétences essentielles, notamment la capacité d'aider les enfants, les jeunes ainsi que leur famille à bien comprendre, anticiper et affronter les facteurs de stress habituels, que ce soit avant, pendant ou après leur transfert dans une nouvelle collectivité et une nouvelle école.

## RENCONTRE NO 5 POINT NO 4 DE L'ORDRE DU JOUR

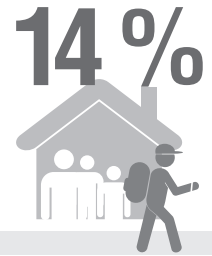
« Lorsque papa est ailleurs, c'est plus difficile pour mon petit frère et ma petite sœur. »  
UN ENFANT D'UNE FAMILLE DE MILITAIRES

« Lorsque papa est ailleurs, je dois prendre la relève. »  
UN ENFANT D'UNE FAMILLE DE MILITAIRES

L'encadrement des conseillers en milieu scolaire favorisera aussi la résilience, la résolution positive des problèmes et la communication ouverte. Ces compétences sont particulièrement importantes lorsque les parents retrouvent leur famille au retour d'une mission. Les conseillers en milieu scolaire représentent une ressource précieuse pour toute la famille, puisqu'ils favorisent la résilience familiale, fournissent des conseils, aident la famille et ses membres à prévoir les difficultés et les problèmes éventuels en vue de mieux s'y préparer, de les affronter et de les régler, tout en favorisant la communication, l'établissement de nouvelles relations et l'adaptation à un *nouveau mode de vie au quotidien*.

L'éloignement des parents a d'importantes incidences sur les enfants, surtout lors de déploiements en régions instables, à très haut risque et très en vue. Dans de tels cas, la relation de l'enfant avec le parent en déploiement risque de s'en trouver transformée, avec parfois des conséquences à long terme ou permanentes. Les enfants et les jeunes sont susceptibles de devoir assumer plus de responsabilités à l'approche du déploiement d'un parent, ou pendant son absence, notamment pour aider leurs frères et sœurs dans leurs études ou en participant davantage aux tâches domestiques.

Le déploiement d'un parent risque aussi d'entraîner des problèmes comportementaux, affectifs ou d'ordre disciplinaire chez des enfants n'ayant jamais manifesté de tels symptômes auparavant. Quant aux enfants des familles de vétérans, ils sont aussi affectés par la séparation associée au déploiement ou à l'entraînement. En effet, ayant connu le mode de vie des militaires, le sentiment d'appartenance au cercle militaire (amis, communauté militaire) est souvent miné chez ces enfants une fois que les parents quittent la vie militaire. Par ailleurs, comme tous les autres étudiants, ils pourraient avoir à composer avec les problèmes de santé mentale d'un parent. Bref, plusieurs variables contextuelles liées à l'éloignement pèsent éventuellement sur leur bien-être.



14 % des familles des militaires disent avoir vécu 3 déploiements ou plus; 8 % en ont connu 7 ou plus.

## LES RISQUES

Par définition, une carrière dans les forces armées comporte des risques, y compris la possibilité de blessures permanentes, de maladie ou même la mort.

Lorsqu'un parent rentre de mission blessé ou malade, même les familles les plus résilientes risquent d'être très affectées.

En dehors du monde militaire, rares sont les métiers ou les professions qui supposent des déplacements nombreux, des séparations fréquentes *et* des risques élevés tout au long de la carrière.

## LES FORCES

La plupart des conjoints ou partenaires des militaires et des vétérans font preuve de beaucoup de résilience.

La plupart disent avoir relevé avec brio les défis associés à la vie militaire. Ils se considèrent en santé physiquement et mentalement, se disent satisfaits de leur mariage ou de leur relation, et affirment que la carrière et le service militaire de leur partenaire leur tiennent à cœur. De même, les étudiants qui vivent au sein des familles de militaires et de vétérans se montrent généralement résilients, sont en bonne santé physique et mentale, et bénéficient d'un bon soutien à la maison.





## ACCOMPAGNER LES FAMILLES DES MILITAIRES DANS VOTRE PRATIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

**Soyez conscients.** Consolidez vos connaissances au sujet de la réalité des militaires (littératie militaire). Apprenez à reconnaître les besoins particuliers des étudiants et de leur famille, qui doivent s'adapter à l'absence d'un parent et à sa réintégration, et ce, avant, durant et après un déploiement opérationnel ou un entraînement, souvent prolongé. Pour en savoir plus au sujet du travail auprès des familles des militaires et des vétérans, consultez le journal de l'ICRSMV (en anglais seulement), à l'adresse suivante : <http://jmvfh.utpjournals.press>.

**Soyez inclusifs.** Complétez votre programme de counseling en orientation et en développement, en intégrant la réalité des militaires et des vétérans à vos ateliers d'orientation en groupe; la reconnaissance aide à consolider le sentiment de sécurité et d'appartenance. Tenez compte de la réalité des familles des militaires et des vétérans dans vos initiatives habituelles, notamment la gestion du stress et des perturbations, l'établissement et le maintien de liens d'amitié, la résolution de conflits, le développement et la planification de carrière. Aidez les enseignants de l'école à mieux connaître les forces et les difficultés du développement et de l'apprentissage en lien avec les déploiements et les autres facteurs associés à la vie militaire.

**Misez sur les forces.** Il faut s'attendre à certaines lacunes lorsqu'un cheminement scolaire comporte une série d'adaptations à divers systèmes d'éducation et à diverses régions géographiques, mais cette situation peut aussi susciter des éléments positifs. Mettez sur les forces en contrepartie des lacunes (ex. : connaître l'histoire, la culture, la langue, la résilience de plusieurs groupes).

**Montrez-vous disponibles.** Qu'il s'agisse de retards scolaires ou de perturbations dans les études, d'une méconnaissance de la culture ou encore d'isolement social, plusieurs facteurs s'apparentent parfois, d'un point de vue scolaire, aux symptômes de l'intimidation ou du développement précoce ou tardif. Avec l'étudiant (et la famille, s'il y a lieu), déterminez si des situations similaires se sont déjà posées, et travaillez ensemble à combler les lacunes.

**Offrez vos services.** Il se peut que les familles des militaires et des vétérans ne soient pas au courant du programme d'orientation et de counseling offert à votre école. Faites connaître votre modèle de prestation de services, votre champ d'exercice, les limites de vos compétences et votre rôle en tant que partenaire de l'éducation de leur enfant. Maintenez des communications ouvertes; établissez des liens avec d'autres fournisseurs de services auprès des militaires et des vétérans, notamment les Centres de ressources pour les familles des militaires, là où ils existent. Consultez ces services au besoin.

« Œuvrer au service de la nation peut prendre diverses formes : il peut s'agir du service militaire, du service au sein de la fonction publique ou du soutien envers la prochaine génération. Des enfants heureux et en santé sont synonymes de familles heureuses et en santé; des familles heureuses et en santé sont synonymes de collectivités heureuses et en santé; et des collectivités heureuses et en santé sont synonymes de nation heureuse et en santé! »

UN CONSEILLER EN  
MILIEU SCOLAIRE

## APPUYER LES ENSEIGNANTS EN CLASSE

**Partagez.** Prenez contact avec les enseignants avant l'arrivée des nouveaux étudiants des familles de militaires et de vétérans. Communiquez-leur l'information que l'ancienne école vous a peut-être transmise concernant le dossier scolaire, l'intégration sociale et l'épanouissement personnel de l'étudiant. Tenez compte du fait que certains étudiants pourraient avoir des antécédents scolaires (aide pour des besoins particuliers, apprentissage pour surdoués, rôle d'accompagnateur comme mentor ou autre). À l'étape de la collecte de renseignements, veillez à discuter et à tenir compte de toutes les occasions et mesures de soutien antérieures

**Établissez des liens.** Prenez contact avec le personnel de soutien, la direction enseignante et d'autres intervenants susceptibles de contribuer à la transition des étudiants qui arrivent ou qui partent. Partagez les ressources (notamment celles des Services aux familles des militaires) afin de favoriser la littératie militaire et de cibler efficacement les systèmes de soutien appropriés et culturellement adaptés.

**Offrez du soutien.** Offrez du soutien aux enseignants en classe et faites-leur part de vos préoccupations. Travaillez avec les enseignants et d'autres éducateurs, en veillant à ce que les étudiants, ainsi que leurs parents ou tuteurs, soient tenus informés.

**Faites partie d'une équipe.** En ce qui concerne les étudiants ayant des besoins particuliers, participez aux réunions d'équipe afin de fournir une perspective sur la santé mentale et le bien-être dans le contexte de la réalité des familles des militaires et des vétérans, et des changements qu'elles vivent.

**Favorisez la conscientisation.** Gardez à l'esprit que les étudiants des familles de militaires et de vétérans sont souvent soumis à des facteurs de stress propres à leur milieu et susceptibles de nuire à leur apprentissage, notamment la dépression, l'anxiété et divers comportements intériorisés ou extériorisés. À noter : les difficultés des étudiants ne sont pas toutes associées à leur mode de vie au sein d'une famille de militaires ou de vétérans. Aidez les enseignants à discerner entre difficultés d'adaptation et modes d'apprentissage individuels, ou entre troubles d'apprentissage et problèmes d'attention. Concertez-vous pour connaître rapidement les particularités des étudiants, ainsi que leurs antécédents scolaires et familiaux.

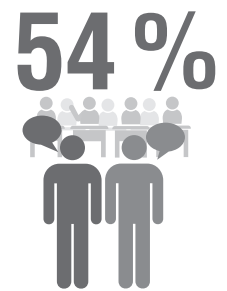
**Éduquez.** Prévoyez du temps pendant les réunions du personnel enseignant pour discuter de problèmes liés au déploiement, et aux incidences sur la capacité d'apprentissage et d'engagement de l'étudiant en classe. Rappelez aux enseignants qu'il faut faire preuve de souplesse durant la transition, particulièrement en ce qui concerne les travaux à domicile et en groupes restreints. Il faut du temps pour s'adapter à un nouvel environnement, à une nouvelle collectivité, à un nouveau système d'éducation et à de nouvelles structures sociales.

**Facilitez l'inclusion.** Travaillez avec les enseignants en vue de former de petits groupes d'aide pour les étudiants des familles de militaires et de vétérans. Prévoyez des périodes hors de la classe pour de tels groupes afin de consolider le sentiment de sécurité et d'appartenance. Diverses activités parascolaires régulières sont aussi bénéfiques au soutien. Dans certains cas, il est possible que la période de choix de cours pour le prochain semestre ou que la sélection des équipes sportives ou parascolaires soit déjà achevée lorsque l'étudiant d'une famille de militaires arrive à l'école. Veillez à faciliter l'intégration des étudiants en tenant compte des réalités scolaires, sportives et sociales au sein de l'établissement.

**Soyez ouverts.** Chaque étudiant compose à sa façon avec les réalités de la vie au sein d'une famille de militaires ou de vétérans, et ce, en fonction de ses expériences passées, de sa personnalité, de la dynamique familiale et sociale, ou encore des circonstances et des difficultés (préexistantes, ou liées à son âge ou à son stade du développement). Aidez les enseignants à reconnaître les changements d'humeur ou les symptômes physiques éventuellement associés aux transitions d'arrivée ou de départ dans une école ou une collectivité. Une baisse dans les résultats scolaires peut témoigner d'une période d'adaptation difficile, ou encore indiquer la présence de lacunes dans les connaissances ou les compétences. Travaillez avec les enseignants en classe afin d'évaluer chaque étudiant d'une manière aidante et conviviale, afin de déterminer la meilleure voie vers la réussite.

« Le fait d'avoir un parent militaire m'a permis de vivre dans trois villes différentes et de me faire de nouveaux amis à chacune de ces escales. S'adapter à une nouvelle école n'est cependant jamais facile, et il faut du temps pour se faire des amis proches. »

UN ADOLESCENT D'UNE FAMILLE DE MILITAIRES



54 % des conjoints des militaires sont d'accord avec l'énoncé selon lequel « les enfants des familles de militaires sont désavantagés par la méconnaissance de la réalité des militaires dans les écoles civiles publiques ».

## PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE

Les familles des militaires vivent de fréquents déménagements, ce qui risque de les priver d'un accès à un médecin de famille pour des soins continus, préventifs et permanents (Collège des médecins de famille du Canada, 2016).

Dans bien des cas, les membres des familles de militaires et de vétérans doivent s'inscrire à diverses listes d'attente pour obtenir des services de soins de santé. Les conseillers en milieu scolaire, en tant que professionnels de première ligne, se doivent d'être attentifs à divers signes éventuellement révélateurs d'un risque accru, comme les changements comportementaux ou encore les perturbations dans les résultats scolaires ou les activités sociales. Le fait qu'une famille n'ait pas accès à un médecin de famille attitré entache directement les processus habituels d'orientation vers les ressources.

Comme tous les étudiants des écoles canadiennes, ceux des familles de militaires et de vétérans ne sont pas à l'abri des problèmes de santé mentale, qui touchent un étudiant sur cinq. Le continuum de soins de santé (ministère de la Défense nationale, 2008) propose un guide simplifié à l'intention des conseillers en milieu scolaire pour reconnaître les symptômes d'un changement dans l'état de santé mentale. Les termes du continuum (rouge, orange, jaune, vert) sont souvent pertinents pour décrire l'état de bien-être et de santé mentale qui prévaut à domicile pour les étudiants des familles de militaires et de vétérans.

« L'ambiance est à "l'orange" aujourd'hui, à la maison. Je me sens énervé. »

UN ÉTUDIANT D'UNE FAMILLE DE MILITAIRES

Ces changements peuvent indiquer que l'étudiant est vulnérable à la maladie, à la dépression ou à l'anxiété. De tels comportements peuvent aussi refléter des situations de stress vécues dans la famille et qui affectent considérablement l'étudiant. Veillez à ce que les étudiants (et leur famille) qui ont besoin d'être réorientés vers d'autres ressources soient traités prioritairement. Faites le suivi pour vous assurer qu'ils ont bien reçu les services. Lorsqu'il est question de santé mentale ou de questions relatives à l'éducation et à la carrière dans votre champ d'exercice et vos domaines de compétence, envisagez la possibilité de rencontrer prioritairement les étudiants pour mieux répondre à leurs besoins.

CONTINUUM DE LA SANTÉ MENTALE			
EN SANTÉ	EN RÉACTION	BLESSÉ	MALADE
Calme et stable Humeur normale Apte, sustenté et reposé En contrôle physique, mental et affectif Bon rendement Comportement éthique et moral Sens de l'humour Se relaxe et se divertit Actif socialement Confiance en soi et aux autres	Prompt à s'agiter, à se fâcher, à être frustré et fatigué Difficulté à se concentrer Perte d'intérêt pour les activités Nerveux Impatient Tristesse inhabituelle Insomnie Vigilance Problèmes de fonctionnement au quotidien (à la maison, au travail, à l'école)	Anxiété et tristesse persistantes Réactions colériques Fatigue observable Difficulté de concentration Incapacité de tirer du plaisir des activités Excès de méfiance et de ressentiment Problèmes de sommeil Hypervigilance Symptômes physiques persistants (douleurs) Grave détérioration du fonctionnement au quotidien (à la maison, au travail, à l'école)	Excès d'anxiété, de fatigue et de tristesse Attaques de panique fréquentes Crises de colère Graves trous de mémoire Difficulté de concentration Incapacité d'accomplir les tâches quotidiennes Troubles considérables du sommeil Perte de maîtrise de soi Évitement ou retrait Changement de comportement significatif Indices de pensées et d'intentions suicidaires Aggravation des symptômes plutôt qu'amélioration avec le temps

Source : Ministère de la Défense nationale, 2008.

## LA CONTINUITÉ SCOLAIRE ET LES SERVICES DE SOUTIEN

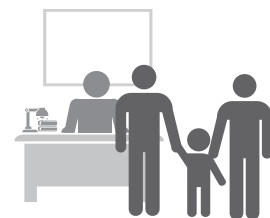
**Harmonisation.** Au moment de l'inscription et de l'entrevue initiale avec la famille, ciblez tous les services de soutien correspondant à ceux reçus dans les écoles fréquentées précédemment, modulez la situation en fonction des options offertes à l'école et tenez compte des progrès réalisés précédemment en vue d'accorder les crédits pertinents. Lorsque les étudiants arrivent en milieu de semestre ou de session, tenez compte des progrès déjà accomplis et envisagez une progression accélérée ou une revendication de crédits.

**Counseling.** Prévoyez suffisamment de temps pour établir une relation positive avec l'étudiant, ce qui risque d'être plus difficile en raison des nombreux déménagements. Faites un relevé des antécédents et soyez à l'affût de signes révélant que l'étudiant s'écarte du cheminement ciblé. Le cas échéant, le nouvel étudiant pourrait bénéficier d'un mentor et de l'aide d'un pair pour faciliter sa transition dans son nouvel environnement scolaire. Songez à organiser des séances axées sur les forces, en groupes restreints, pour favoriser le processus de transition pour les étudiants des familles de militaires et de vétérans, et pour les aider à trouver du soutien et de nouveaux liens d'amitié.

**Facilitation.** En ce qui concerne les étudiants qui quittent un milieu scolaire : assurez le suivi, préparez le transfert des relevés de notes, sollicitez l'autorisation de l'étudiant (ou de la famille, selon le contexte) pour la divulgation de renseignements pertinents auprès de la nouvelle école (aspects sociaux, affectifs et scolaires) et communiquez avec le Centre de ressources pour les familles des militaires dans la nouvelle collectivité.

**Encadrement.** Lorsqu'il s'agit d'étudiants qui se préparent en vue d'études postsecondaires, épauler l'étudiant et sa famille en fournissant des renseignements pertinents au sujet des prêts et bourses, des demandes d'inscription et des établissements postsecondaires offrant des programmes en lien avec les domaines d'intérêt de l'étudiant.

**Orientation professionnelle.** Déterminez les préférences personnelles et scolaires de l'étudiant, ses compétences et ses objectifs, mais veillez aussi à ce que le processus de développement de carrière et d'orientation professionnelle convienne particulièrement au mode de vie de l'étudiant et de sa famille. Tenez compte du fait que sa famille pourrait connaître un autre déploiement, ou de la possibilité qu'il doive se séparer de ses proches pour étudier; au besoin, proposez des ressources en ce qui a trait au logement, à l'aide financière, etc.



Dans le cas des enfants des militaires et de leur famille qui déménagent, il s'avère particulièrement important de tenir compte des antécédents scolaires dans les établissements fréquentés.



## RESSOURCES UTILES POUR LES CONSEILLERS EN MILIEU SCOLAIRE AU BÉNÉFICE DES MILITAIRES ET DES VÉTÉRANS

Ajoutez des ressources à votre programme d'orientation et de counseling destiné aux familles des militaires et des vétérans

**Gestion de l'éducation des enfants** <https://www.connexionfac.ca/Nationale/Programmes-et-Services/Education-et-formation/Gestion-de-l-education-des-enfants.aspx>

Pour une vue d'ensemble des exigences scolaires dans les différentes provinces et les territoires du Canada : <https://www.connexionfac.ca/Nationale/Programmes-et-Services/Education-et-formation/Carte-des-exigences-d-obtention-du-diplome-canadie.aspx>

Les services de Gestion de l'éducation des enfants (GEE) visent à répondre aux besoins scolaires des enfants à charge des membres actifs des Forces armées canadiennes, en leur proposant une planification des études, et en étant à la disposition des familles afin de les aider à avoir accès :

- aux droits d'indemnisation et de prestation à l'intention des enfants des familles de militaires (notamment du tutorat);
- aux écoles des Forces armées canadiennes outremer ou aux écoles internationales lorsque les familles sont affectées à l'extérieur du Canada;
- à des services d'orientation et de counseling pour faciliter les transitions entre les différents systèmes scolaires.

**Anciens Combattants Canada** <http://www.veterans.gc.ca>

**Association canadienne de counseling et de psychothérapie (L')** <https://www.ccpa-accp.ca>

**En route vers la préparation mentale** <http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-sante-rvpm/index.page>

**Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (L')** <https://cimvhr.ca>

**Institut Vanier de la famille (L')** <http://institutvanier.ca>

**Ligne 24/7 du Service d'aide d'Anciens Combattants Canada** 1-800-268-7708

**Ligne d'information pour les familles 24/7** 1-800-866-4546

**Parlons ensemble** <http://www.talkingcanhelp.ca/fr>

**Services aux familles des militaires** <https://www.connexionfac.ca/National/About-Us/Military-Family-Services.aspx>

**Vous n'êtes pas seul : Ressources pour les membres des FAC et leur famille**

<http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-sante/ressources-sante-mentale.page>



Ces organismes et programmes peuvent vous aider.

## RÉVISEURS EXPERTS EN LA MATIÈRE

**Lcol Suzanne Bailey**, travailleuse sociale principale, Forces armées canadiennes

**Marc Bélanger**, directeur, Gestion de l'éducation des enfants, Services aux familles des militaires

**Heidi Cramm, Ph. D.**, codirectrice scientifique intérimaire, L'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans

**Josée Damboise**, épouse d'un militaire/vétérant

**Kathy Darte**, gestionnaire, Partenariats en santé mentale, Anciens Combattants Canada

**Comité de direction**, L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie

**Teresa Francis**, présidente, Section des conseillers et des conseillères d'orientation, L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie

**Dre Alexandra Heber**, psychiatre en chef, Anciens Combattants Canada

**Kim Hollihan, D. Éd.**, directrice générale adjointe, L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie

**Tim Kerr**, directeur, Secrétariat des programmes prioritaires pour les vétérans

**Col (à la retraite) Russell Mann**, conseiller spécial, L'Institut Vanier de la famille

**Lynda Manser**, gestionnaire principale du développement des programmes stratégiques, Services aux familles des militaires

**Lorna Martin, Ph. D.**, présidente émérite, L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie

**Beth Robinson, Ph. D.**, professeure agrégée, Département de l'éducation, Université Acadia

**Comité de direction de la Section des conseillers en milieu scolaire**, L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie

**Andrea Smith**, conseillère d'orientation, Gestion de l'éducation des enfants, Services aux familles des militaires

**Nora Spinks**, directrice générale, L'Institut Vanier de la famille

**Todd Stride**, directeur principal, Développement communautaire, Services aux familles des militaires

## BIBLIOGRAPHIE

BATTAMS, N. (2016). « Coup d'œil sur les familles des militaires et des vétérans au Canada », *Coup d'œil sur les statistiques*. L'Institut Vanier de la famille. Tiré de <http://institutvanier.ca/ressources/coup-doeil-sur-les-statistiques>

COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA. (2016). *Médecins de famille – Travailler auprès des familles de militaires*. Tiré de [http://www.cfpc.ca/uploadedFiles/Military%20Family%20Physician%20Guide\\_F.pdf](http://www.cfpc.ca/uploadedFiles/Military%20Family%20Physician%20Guide_F.pdf)

DÉFENSE NATIONALE ET FORCES ARMÉES CANADIENNES. (2008). *Modèle du continuum de la santé mentale*. Tiré de <http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-sante-rvpm-deploiement/modele-continuum-sante-mentale.page>

DURSON, S. et K. SUDOM. (2009). *Impacts of Military Life on Families: Results from the Perstempo Survey of Canadian Forces Spouses*. DGRAPM, Recherche et développement pour la défense Canada. DGRAPM TR 2009-001. Tiré de [https://www.cfmws.com/en/AboutUs/MFS/FamilyResearch/Documents/DGPRAM/PERSTEMPO%20and%20deployment/PERSTEMPO\\_Survey\\_Spouses.pdf](https://www.cfmws.com/en/AboutUs/MFS/FamilyResearch/Documents/DGPRAM/PERSTEMPO%20and%20deployment/PERSTEMPO_Survey_Spouses.pdf)

GROUPE DES SERVICES DE SANTÉ DES FORCES CANADIENNES (GSSFC). (2013). *Stratégie du médecin général en matière de santé mentale : Une évolution de l'excellence*. Tiré de <http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-services-sante-rvpm-deploiement/modele-continuum-sante-mentale.page>

HOWELL, G. et Dr L. J. GRANDMAISON. (2013). *Your Say: Spring 2009 Housing Accommodations Results*. Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire), Défense nationale, DGRAPM TM 2013-001.

OMBUDSMAN DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES CANADIENNES (2013). *Sur le front intérieur : Évaluation du bien-être des familles des militaires canadiens en ce nouveau millénaire*. Tiré de <http://www.ombudsman.forces.gc.ca/fr/ombudsman-rapports-statistiques-investigations-familles-militaires/familles-militaires.page>

PEARSON, C., ZAMORSKI, M. et JANZ, T. (2014). *Santé mentale dans les Forces armées canadiennes*. Statistiques Canada, numéro de catalogue (82-624-X). Tiré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2014001/article/14121-fra.htm>

WANG, Z. et AITKEN, N. (2015). *Impacts of Military Lifestyle on Military Families – Results from the Quality of Life Survey of Canadian Armed Forces Spouses*. Recherche et développement pour la défense Canada. Rapport scientifique du DGRAPM, DRDC-RDDC-2016-R012.



CANADIAN COUNSELLING AND  
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION  
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE  
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

### L'ASSOCIATION CANADIENNE DE COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

Représentant plus de 6 000 membres à l'échelle du Canada, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) est une association nationale bilingue, qui offre aux conseillers et aux psychothérapeutes professionnels l'accès à des programmes de formation exclusifs, diverses possibilités de certification et de perfectionnement professionnel, ainsi qu'un contact direct avec des collègues professionnels et avec des groupes spécialisés. L'organisme a mis en place un code de déontologie et des normes d'exercice de la profession, et assure une certification nationale à l'intention des praticiens et des superviseurs professionnels. L'ACCP fait la promotion du counseling et de la psychothérapie et de leur contribution à la santé mentale et au bien-être de tous les Canadiens.

*Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres suivants du Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans qui ont collaboré à ce projet :*

*L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie; Services de bien-être et moral des Forces canadiennes et Services aux familles des militaires; Anciens Combattants Canada; L'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans; Forces armées canadiennes; L'Institut Vanier de la famille.*

*Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance et offrir nos remerciements à Shelley MacDermid Wadsworth, Ph. D., directrice du Military Family Research Institute de la Purdue University.*



Canadian Military and  
Veteran Families Leadership Circle  
Cercle canadien du leadership pour les  
familles des militaires et des vétérans

### LE CERCLE CANADIEN DU LEADERSHIP POUR LES FAMILLES DES MILITAIRES ET DES VÉTÉRANS

Le Cercle canadien du leadership pour les familles des militaires et des vétérans rassemble des leaders du monde des affaires et du milieu communautaire, du ministère de la Défense nationale, d'Anciens Combattants Canada, des Services aux familles des militaires et des Centres de ressources pour les familles des militaires, ainsi que des représentants des familles des militaires et des vétérans. Le Cercle du leadership est une initiative fondée sur le partenariat, et l'intérêt de ses membres est motivé par la mise en commun des renseignements, la mobilisation du savoir, la consolidation des relations et la possibilité de concertation. La série **Travailler auprès des familles des militaires et des vétérans** vise à outiller les professionnels et à informer les collectivités afin d'offrir des services équitables aux militaires, aux vétérans et à leur famille. Chaque publication de la série est axée sur un groupe particulier de professionnels ou de praticiens au sein de la collectivité.